

de poste dans telle ou telle région". Le ministre sait fort bien qu'il le fait à la suite d'une recommandation du ministère des Postes. Je lui demandais quelle est son attitude à l'égard de ce bureau de poste, s'il l'a recommandé ou non et si on peut s'attendre qu'il formule une recommandation en ce sens.

L'hon. M. Lapointe: Mon honorable ami comprendra que le *Glebe* est assez près du centre d'Ottawa, tandis que la partie ouest de la ville en est éloignée de cinq milles. Il est parfaitement vrai que ces édifices sont construits par le ministère des Travaux publics à la demande du ministère des Postes. Nous faisons continuellement des enquêtes dans les villes ou régions métropolitaines où nous assurons le service postal. A mesure que nous constatons qu'il y a eu expansion, qui s'étend un peu trop loin de nos services existants, nous construisons une nouvelle succursale postale où nous établissons un nouveau centre de distribution. C'est ce qui se passe dans cette région qui se trouve, comme je l'ai déjà signalé, à environ 5 milles du centre de la ville. Nous n'en avons pas encore vu le besoin en ce qui concerne la région dont mon honorable ami a parlé. La question fait constamment l'objet d'une revue. Dès que le ministère estimera qu'un autre édifice est nécessaire pour assurer un service efficace, il en fera la demande au ministère des Travaux publics.

M. Hamilton (York-Ouest): Monsieur le président, j'hésite à formuler cette proposition, mais je pense que le ministre des Finances prend des dispositions en vue de réaliser un bel excédent cette année, afin d'être en mesure d'apporter des diminutions suffisantes d'impôts l'an prochain...

L'hon. M. Harris: Ce n'est pas ce que nous ferions si nous suivions vos conseils. Vous voudriez que je donne tout cet argent aux provinces...

M. Hamilton (York-Ouest): En réalité, monsieur le président, puisque le ministre des Finances s'en mêle, il me semble que ce serait une manière plus juste de rembourser les contribuables que toute mesure prise par le gouvernement.

L'hon. M. Sinclair: Non. Les gens veulent dépenser leur propre argent.

M. Hamilton (York-Ouest): Si je puis continuer, je veux dire ceci. J'ai parlé de cela au début, parce qu'en examinant le détail des affectations, page 433, j'ai l'impression que le crédit vise un grand nombre d'employés. Certes, nous ne pouvons pas prétendre que nous payons suffisamment les commis, manutentionneurs de courrier et facteurs.

[M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce).]

Je soumetts respectueusement au ministre qu'il pourrait, avant de présenter les crédits de l'an prochain, étudier sérieusement le problème de la rémunération en vue d'assurer aux employés un traitement suffisant pour vivre.

L'hon. M. Lapointe: Je tiens à signaler à l'honorable député que ces traitements ont été révisés depuis la publication des crédits.

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Je veux confirmer mon interprétation de quelque chose que le ministre a dit il y a quelques instants. J'ai compris qu'il disait,—pour employer une expression qui ne prête pas à controverse,—qu'une trieuse électronique serait mise en service au bureau de poste vers le milieu de janvier 1957.

L'hon. M. Lapointe: C'est ce qu'on prévoit pour ce temps-là, oui. La trieuse sera installée au bureau de poste d'Ottawa.

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Quand le ministre pense-t-il que des groupes intéressés pourraient l'inspecter?

L'hon. M. Lapointe: Si mon honorable ami veut bien venir au laboratoire demain matin, je veillerai à ce que le personnel soit là pour lui expliquer ce qui en est. Toutefois, j'ai dit que certaines pièces sont actuellement entre les mains de l'entrepreneur de Toronto qui s'occupe de la partie électronique. Elles n'y seront donc pas. Mon honorable ami ne pourrait donc voir fonctionner toute la machine.

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): C'est là où je voulais en venir. Quand l'appareil expérimental, celui dont on parle, sera-t-il prêt pour les essais?

L'hon. M. Lapointe: Elle sera essayée cet automne au laboratoire du fabricant. Je ne suis pas ingénieur en électronique mais on me dit que certaines pièces de cette machine peuvent être essayées et mises au point indépendamment du reste de la machine. La machine a été montée et essayée, et certaines mises au point s'imposent. Les pièces sont retournées aux fabricants qui continuent à les essayer et à les perfectionner. Il est très difficile de dire exactement à quelle date les pièces seront assemblées cet automne à Ottawa pour que la machine puisse être essayée en bloc. On compte toutefois que la machine sera au bureau de poste d'Ottawa d'ici le 15 janvier.

M. Hamilton (York-Ouest): Puis-je rappeler au ministre que mes observations sont toujours valables, en dépit de l'ajustement que nous connaissons.

(Le crédit est adopté.)